

Instituts de recherche en santé du Canada

Cap sur le VIEILLISSEMENT

L'Institut du vieillissement des IRSC Plan stratégique pour 2007 à 2012

Table des matières

[Préface](#)

[À propos de l'Institut du vieillissement](#)

[Message de la directrice scientifique](#)

[Vision](#)

[Valeurs](#)

[I. Canada : Cap sur le VIEILLISSEMENT](#)

[II. En rétrospective : les cinq premières années](#)

[III. L'avenir : les cinq prochaines années](#)

[IV. Cap sur le VIEILLISSEMENT : notre plan stratégique jusqu'en 2012](#)

Préface

Les Instituts de recherche en santé du Canada sont le principal organisme fédéral de recherche en santé au Canada. Leur objectif est de créer de nouvelles connaissances scientifiques et de favoriser leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada.

En juillet 2000, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont établi 13 instituts - chacun ayant la responsabilité de déterminer les priorités dans son secteur de la recherche en santé, de créer de nouvelles connaissances et de mettre ces connaissances en application de manière à rendre les services plus efficaces et à améliorer la santé des Canadiens.

Tous les instituts appuient activement la recherche disciplinaire et interdisciplinaire dans tous les secteurs de la recherche en santé : recherche biomédicale, recherche clinique, recherche relative aux systèmes et aux services de santé, et recherche sur la santé des populations. Les instituts sont appelés à travailler ensemble pour forger un programme de recherche en santé qui touche l'ensemble des disciplines, des secteurs et des régions, et qui répond aux besoins en matière de santé des Canadiens. On s'attend aussi d'eux qu'ils examinent les questions sociales, éthiques et juridiques qui se rapportent à la recherche en santé.

Chaque institut a la responsabilité d'établir, de concert avec les chercheurs, les prestataires de soins et d'autres services de santé, les responsables des politiques et les Canadiens qui profiteront de sa recherche, un plan stratégique pour guider ses activités. Ces plans exposent comment chaque institut contribuera à l'atteinte des cinq buts stratégiques des IRSC :

1. Assurer la création et la synthèse de **recherches répondant à des critères d'excellence**

2. Bâtir une communauté de **chercheurs exceptionnels dans des environnements innovateurs**
3. **Mettre en application les résultats de la recherche en santé**
4. Former et entretenir **des partenariats efficaces** et assurer **la participation du public**
5. Promouvoir et faciliter **l'excellence organisationnelle** dans toutes les activités des instituts.

[Retour](#) 

À propos de l'Institut du vieillissement

*Faire progresser les connaissances dans le domaine du vieillissement.
Améliorer la qualité de vie et la santé des Canadiens âgés.*

D'ici 2015, pour la première fois de son histoire, le Canada comptera plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de 15 ans et moins. Notre population vieillit, et lorsque les premiers baby-boomers auront 65 ans en 2011, cette tendance s'accélérera. Le grisonnement de notre société aura de profondes conséquences pour les individus, les collectivités, les services sociaux et les services de santé. Le vieillissement sera un des plus importants facteurs sociaux à façonner notre société au cours des 20 à 30 prochaines années.

Les IRSC ont établi l'Institut du vieillissement pour « appuyer la recherche visant à favoriser un vieillissement en santé et à étudier les causes, la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement, les systèmes de soutien et les soins palliatifs relativement à un large éventail de maladies associées au vieillissement ». Contrairement à de nombreux autres instituts des IRSC, qui se concentrent sur des maladies particulières, l'Institut du vieillissement a pour mandat la personne vieillissante dans une société vieillissante, et les effets de différentes maladies et affections sur le vieillissement. Son but est d'améliorer la qualité de vie et la santé des Canadiens âgés en comprenant les conséquences d'une vaste gamme de facteurs liés au vieillissement, et en s'y attaquant ou en les prévenant.

Anne Martin-Matthews est la directrice scientifique de l'Institut, qui a son siège à l'Université de la Colombie-Britannique. Un conseil consultatif formé d'experts de la recherche sur le vieillissement et la santé, ainsi que des figures de proue du secteur bénévole, guident l'Institut dans son travail.

Élaboration du plan stratégique

Le premier plan stratégique de l'Institut du vieillissement, *C'est l'heure de la recherche sur le vieillissement!*, a été publié en 2002 par le premier directeur scientifique de l'Institut, Réjean Hébert. Ce plan, élaboré dans le cadre d'une vaste consultation avec différents intervenants dans tout le Canada, énonçait les mesures que le nouvel institut devait prendre pour devenir le chef de file dans la recherche en santé sur le vieillissement au Canada. Cinq priorités stratégiques y étaient également énoncées pour la recherche sur le vieillissement :

- vieillissement en santé
- mécanismes biologiques du vieillissement
- troubles cognitifs au cours du vieillissement
- vieillissement et maintien de l'autonomie fonctionnelle
- services de santé pour les personnes âgées

Cap sur le VIEILLISSEMENT est le deuxième plan stratégique de l'Institut. Pour l'élaborer, le conseil consultatif de l'Institut a entrepris un processus de planification stratégique qui a consisté à examiner les progrès de l'Institut au cours de ses cinq premières années d'existence, à évaluer dans quelle mesure la

recherche sur le vieillissement avait progressé au Canada, à déterminer les possibilités nouvelles, à jauger la capacité du pays en matière de recherche sur le vieillissement, et à examiner la conjoncture actuelle et les enjeux pour les Canadiens âgés. Le conseil consultatif a aussi pris connaissance de la rétroaction communiquée par le milieu de la recherche lors des examens de mi-parcours et de l'examen après cinq ans des IRSC, ainsi que des avis exprimés lors des ateliers régionaux des aînés tenus par l'Institut d'un bout à l'autre du Canada. Se fondant sur ces analyses, le conseil consultatif a établi un plan qui trace la voie de l'Institut du vieillissement au cours des cinq prochaines années.

[Retour](#) 

Message de la directrice scientifique

Diriger une jeune organisation qui a le potentiel de toucher un si grand nombre de vies est une expérience profondément satisfaisante. Le vaste centre d'intérêt de l'Institut, soit la personne vieillissante dans une société vieillissante, rend cette tâche excitante et stimulante.

Au début de notre mandat, nous nous sommes surtout appliqués à établir l'Institut et à jeter les bases de notre succès futur. C'est avec fierté que je revois tout ce que l'Institut a accompli. D'abord et avant tout, nous avons créé une communauté de recherche canadienne dans le domaine du vieillissement. Les solides partenariats et relations de travail que nous avons établis avec les chercheurs, les aînés, les prestataires de services, les responsables des politiques et les autres instituts des IRSC sont essentiels si nous voulons atteindre notre but d'améliorer la qualité de vie et la santé des Canadiens âgés. Nous sommes le moteur de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement (ELCV), vaste entreprise qui offrira une plateforme nationale pour la recherche sur le vieillissement et modifiera en profondeur l'environnement de recherche pour des années à venir. Nous avons été les premiers à élaborer le concept des équipes émergentes, qui permet d'offrir des subventions qui encouragent les chercheurs à travailler ensemble pour répondre à des questions complexes liées au vieillissement. Nous avons pris la décision stratégique de consacrer d'importantes ressources à la priorité de recherche jugée la plus pressante et le problème le plus dévastateur pour les Canadiens qui vieillissent : la déficience cognitive. Nous avons également réussi à maintenir les services et les programmes au cours de toute la période de 2003-2004, lorsque l'Institut est déménagé de l'Université de Sherbrooke à l'Université de la Colombie-Britannique et que j'ai été nommée directrice scientifique.

Au cours de nos cinq premières années, nous avons atteint plusieurs de nos objectifs initiaux. L'Institut du vieillissement est aujourd'hui une organisation plus confiante, plus informée et plus stratégique. Les buts encore pertinents de notre plan initial sont repris dans notre nouveau plan, mais l'accent est maintenant mis sur les activités stratégiques essentielles pour passer à la prochaine étape du développement de l'Institut.

Au cours des cinq prochaines années, nous continuerons à bâtir et à appuyer une solide communauté de chercheurs sur le vieillissement, en trouvant de nouvelles façons d'encourager les chercheurs à tourner leur attention vers le vieillissement, et en soutenant ceux qui font déjà de l'excellent travail dans ce domaine. Pour tirer pleinement parti de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, nous aiderons les universitaires à acquérir la capacité d'utiliser cette plate-forme de recherche unique. Nous continuerons aussi à inviter des gens possédant une vaste gamme de compétences à faire partie de notre conseil consultatif et à enrichir notre travail.

Tout en continuant à appuyer la recherche dans nos cinq domaines prioritaires, nous investirons considérablement dans une priorité qui détermine la qualité de vie de tant de Canadiens âgés : la mobilité. Nous utiliserons aussi l'information recueillie au cours de consultations suivies avec les intervenants dans notre domaine pour déterminer et commencer à façonner notre prochaine initiative stratégique.

Au cours des cinq prochaines années, nous commencerons à voir les résultats de nos investissements initiaux dans la recherche. Alors même que des rapports sont publiés et que des conclusions sont annoncées, l'Institut du vieillissement demeure résolu à évaluer l'impact et l'efficacité de la recherche qu'il a financée. Par exemple, en surveillant nos investissements dans la recherche sur les troubles cognitifs, nous apprendrons si les mécanismes et les stratégies de financement que nous avons employés ont eu le résultat voulu, s'ils peuvent durer, et s'ils peuvent être adaptés à d'autres priorités.

Un autre défi sera l'application des connaissances - c'est-à-dire habiliter les chercheurs, les responsables des politiques et les prestataires de services à établir des relations de travail et à acquérir les compétences nécessaires pour mettre les nouvelles connaissances en pratique de manière à ce qu'elles profitent aux Canadiens âgés.

Nous reconnaissons que la recherche que nous appuyons a des conséquences pour d'autres instituts des IRSC et des partenaires externes, et inversement que la recherche qu'ils soutiennent guide notre programme d'action. Au cours des cinq prochaines années, ce sera dans une grande mesure par des actions collaboratives que nous réussirons à améliorer la santé et la vie des Canadiens.

Devant l'impératif d'une population vieillissante, notre travail est plus important et opportun que jamais. Pour aider à améliorer le sort des Canadiens vieillissants, nous devons faire durer l'enthousiasme et l'énergie d'une jeune organisation, mais utiliser sagement l'expérience, les compétences et les ressources que nous avons acquises pour montrer la voie dans la recherche sur le vieillissement. Nous remercions les membres du conseil consultatif de l'Institut (CCI) pour leur direction, en particulier Dorothy Pringle (ancienne présidente du CCI) pour ses conseils valables, Carole Estabrooks pour ses contributions dans le domaine de l'application des connaissances, ainsi que Howard Bergman (président du CCI) et Jane Rylett (vice-présidente du CCI) pour leur revue finale de ce document.

Dre Anne Martin-Matthews
Directrice scientifique
Institut du vieillissement

[Retour](#) 

Vision

L'Institut du vieillissement se fera le champion de la recherche sur le vieillissement au Canada, et créera des possibilités innovantes pour la recherche et les chercheurs. Tous les chercheurs actifs dans le domaine du vieillissement voudront être affiliés à l'Institut. Les responsables des politiques se tourneront vers l'Institut pour obtenir information et conseils, et ils utiliseront les connaissances que nous produisons pour créer des politiques et des services plus efficaces. Notre travail améliorera la santé et la vie des Canadiens.

[Retour](#) 

Valeurs

L'Institut du vieillissement se guidera sur les valeurs suivantes dans son travail :

Excellence. Toutes les activités financées par l'Institut seront de haute qualité, et satisferont aux normes d'excellence internationales en recherche ou les surpasseront.

Besoins de la population. Les priorités de l'Institut seront fondées sur les besoins en matière de santé des Canadiens âgés.

Prise de risques, créativité, innovation. La création de nouveaux savoirs qui changent la santé et les services de santé exigera de faire preuve d'inventivité et de prendre des risques. L'Institut du vieillissement offrira aux chercheurs la possibilité de prendre des risques et de s'engager dans de nouvelles voies.

Intégration, partenariats. L'Institut du vieillissement favorisera les partenariats entre les disciplines, les secteurs et les régions du pays, qui déboucheront sur des connaissances nouvelles.

Transparence, responsabilisation. L'Institut du vieillissement communiquera franchement avec tous les intervenants et les clients. Tous ses processus décisionnels seront transparents et responsables.

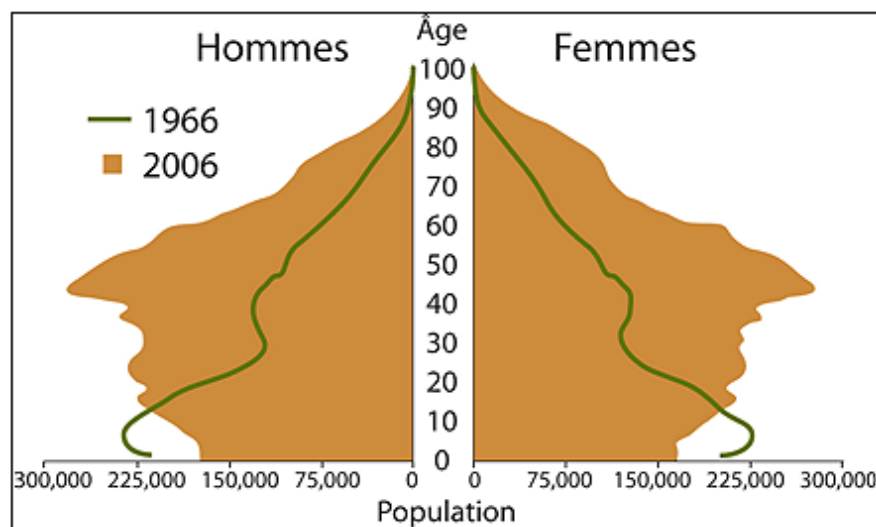
[Retour](#) 

I. Canada : Cap sur le VIEILLISSEMENT

À mesure que les baby-boomers vieillissent, la population âgée du Canada s'accroît. D'ici 2021, 6,7 millions de Canadiens auront plus de 65 ans. D'ici 2031, environ un Canadien sur quatre aura 65 ans ou plus. D'ici 2056, un Canadien sur dix aura plus de 80 ans.

Pyramide de population

Le 1 juillet, 1966 et 2006

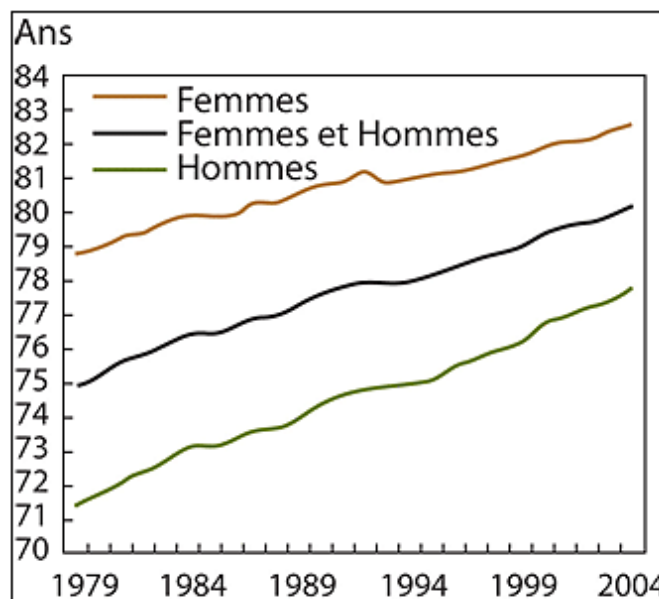


Source : Statistique Canada

Les Canadiens ont une des plus grandes espérances de vie au monde. En moyenne, un homme de 65 ans au Canada peut s'attendre à vivre encore 17,4 ans, et une femme de 65 ans, encore 20,8 ans. La plupart des Canadiens âgés seront maintenant en bonne santé pendant 13 de ces années après 65 ans. Au cours des dernières années, on a constaté au Canada une réduction des hospitalisations pour des fractures de la hanche, des améliorations de la santé fonctionnelle (p. ex. la vue, l'ouïe, la parole, la mobilité, la dextérité et les habilités cognitives) - particulièrement chez les hommes, et une augmentation du nombre de

personnes âgées qui n'ont jamais fumé. Les Canadiens âgés se considèrent aussi en très bonne santé, tant physiquement que mentalement.

Espérance de vie à la naissance continue à augmenter



Malgré ces tendances positives sur le plan de la santé, les personnes âgées au Canada font encore face à de nombreux problèmes complexes en relation avec le vieillissement, et leur qualité de vie tend à diminuer avec l'âge. Par exemple, la prévalence des maladies chroniques augmente : en 2005, 91 % des personnes âgées déclaraient souffrir d'une ou plusieurs affections chroniques (comparativement à 87 % en 2001).

Parce que leurs problèmes de santé augmentent lorsqu'elles vieillissent, les personnes âgées sont plus limitées dans leurs activités que les Canadiens plus jeunes : 7 % ont besoin d'aide pour des activités de la vie courante, comme prendre un bain, s'habiller, manger et passer d'une pièce à l'autre, et 24 % doivent être aidées pour des activités essentielles de la vie courante, comme se faire à manger et veiller à l'entretien ménager. Les taux d'invalidité augmentent avec l'âge : 32 % des personnes âgées ont des invalidités qui ont des répercussions sur leur mobilité, 29 % en ont qui réduisent leur agilité, et 25 % en ont qui leur causent de la douleur. Les Canadiens âgés sont aussi plus sujets aux blessures et aux chutes qui limiteront leur mobilité et leur autonomie.

Environ 16 % des Canadiens de plus de 65 ans viendront à présenter une certaine forme de déficience, comme une perte de mémoire, et 8 % auront une maladie cérébrale dégénérative, comme la maladie d'Alzheimer ou une autre démence. Le risque de déficience cognitive augmente avec l'âge. Après 85 ans, un Canadien sur trois est atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble connexe. En 2006 seulement, environ 97 000 nouveaux cas de démence ont été diagnostiqués. Selon les plus récentes estimations, la maladie d'Alzheimer et les autres démences coûtent 5,5 milliards de dollars par année au système de santé canadien, ou 15 millions de dollars par jour. Ces coûts ne comprennent pas les coûts sociaux pour les familles et les aidants naturels, ni le coût personnel pour la personne atteinte de démence.

Si l'Institut du vieillissement veut atteindre son but, soit améliorer la qualité de vie et la santé des Canadiens âgés en comprenant, en prenant en charge ou en prévenant les conséquences d'une vaste gamme de maladies et de troubles qui accompagnent le vieillissement, il doit s'attaquer à l'impact que les

problèmes de mobilité et la déficience cognitive ont ensemble sur les personnes âgées, ainsi que sur la société en général.

[Retour](#) 

II. En rétrospective : les cinq premières années

Au cours de ses cinq premières années, l'Institut du vieillissement a adopté un certain nombre de stratégies innovatrices pour s'implanter et faire avancer la recherche sur le vieillissement au Canada.

Créer une communauté de chercheurs sur le vieillissement

L'excellence en recherche est tributaire des bonnes personnes possédant les bonnes connaissances et compétences, et disposant de ressources suffisantes pour soutenir leurs efforts. Dans le passé, le domaine du vieillissement attirait peu de chercheurs scientifiques et de spécialistes des soins de santé. Contrairement à certains autres instituts des IRSC, qui comptaient sur des communautés de recherche bien établies (spécialistes, chercheurs et organismes à vocation particulière dans le domaine de la santé), l'Institut du vieillissement avait besoin de bâtir sa propre communauté. Il y est parvenu en réunissant les chercheurs canadiens oeuvrant dans le domaine du vieillissement (certains pour la première fois), peu nombreux comparativement aux autres domaines, en mettant à leur disposition des fonds de recherche destinés expressément au vieillissement, et en encourageant d'autres chercheurs à travailler dans cet important domaine.

L'Institut a travaillé avec les IRSC pour créer deux nouveaux comités d'examen par les pairs spécialisés dans la recherche sur le vieillissement. Plus de chercheurs ont ainsi été encouragés à centrer leur recherche sur le vieillissement.

Pour veiller à ce que le Canada ait la capacité de mener à bien la recherche sur le vieillissement qui est essentielle à son avenir, l'Institut a également investi dans le soutien salarial des chercheurs et des nouveaux universitaires.

Créer des équipes multidisciplinaires transversales

Le vieillissement est un processus complexe. Une recherche efficace sur le vieillissement exige des personnes qui possèdent un large éventail de connaissances et de compétences. En plus de stratégies plus traditionnelles pour appuyer les chercheurs, l'Institut du vieillissement a été le premier à offrir des subventions aux équipes émergentes. Ces subventions ont été pour les chercheurs un encouragement à regarder au-delà de leur spécialité ou établissement, à tisser des liens avec d'autres chercheurs dans des domaines connexes, et à former de nouvelles équipes multidisciplinaires. Ces subventions étaient mises à la disposition seulement des groupes de chercheurs qui n'avaient jamais travaillé ensemble. Le but était de dynamiser le domaine en créant de nouvelles façons d'aborder les problèmes, de nouvelles synergies, et des équipes possédant les compétences nécessaires pour répondre aux questions complexes auxquelles fait face une société vieillissante. Cette stratégie a depuis été adoptée par d'autres instituts des IRSC.

L'Institut a également financé quatre programmes dans le cadre de l'Initiative stratégique pour la formation en recherche dans le domaine de la santé, destinés à renforcer la capacité canadienne en recherche sur le vieillissement. Ces programmes ont appliqué le même concept d'équipe multidisciplinaire à la formation supérieure en recherche.

Créer un partenariat sur les troubles cognitifs liés au vieillissement

À tout moment, des dizaines de chercheurs et d'organisations possédant différentes compétences et disposant de différentes ressources étudient différents aspects du même problème. D'habitude, ils travaillent seuls, ou dans le cadre de partenariats restreints entre deux ou trois organisations. Souvent, ils se disputent les mêmes fonds. L'Institut du vieillissement croit qu'il existe une meilleure façon de faire. Pour que la recherche puisse transformer la pratique et résoudre de grands problèmes, elle doit être guidée par la sagesse collective de la communauté de recherche. Pour répondre aux besoins urgents des Canadiens qui sont atteints de déficience cognitive et de leurs familles, l'Institut a réuni toutes les principales organisations canadiennes compétentes dans le domaine - comme la Société Alzheimer du Canada, le Consortium des centres canadiens pour la recherche clinique cognitive, NeuroScience Canada, les organismes provinciaux, les organisations non gouvernementales et les sociétés pharmaceutiques - pour créer un partenariat.

Le Partenariat sur les troubles cognitifs liés au vieillissement est une collaboration entre plus de 15 organisations des secteurs bénévole, public et privé. Les membres se réunissent aux deux ans pour discuter de leurs conclusions et de leurs défis communs. Ils appuient activement la recherche visant à améliorer la prévention, le diagnostic, le traitement et la réadaptation pour les personnes âgées atteintes de déficience cognitive.

Les partenaires ont mis en commun leurs connaissances et leurs ressources pour créer des programmes de subventions permettant de venir en aide aux jeunes chercheurs et aux équipes émergentes qui étudient les mécanismes biologiques et le traitement de la maladie d'Alzheimer, la santé vasculaire en relation avec la démence, le rôle d'aidant naturel et la réparation du cerveau. Dans le cadre du Partenariat, plus de 40 projets et études ont été financés, et presque 16 millions de dollars ont été investis au cours des quatre dernières années. L'Institut suivra l'impact de cet investissement au cours des années à venir.

Mettre sur pied l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement (ELCV)

Tout comme la communauté de recherche dans le domaine du vieillissement était restreinte et diffuse, rares étaient les données sur le vieillissement des Canadiens pouvant être utilisées pour suivre et comprendre l'évolution des besoins en matière de santé. Pour remédier à la situation, l'Institut a conçu l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, une ambitieuse étude nationale de longue durée qui a le potentiel de transformer la recherche sur le vieillissement au Canada et au-delà de nos frontières. L'étude, qui permettra de suivre une très importante cohorte de Canadiens à mesure qu'ils vieillissent, offrira une riche base de données à l'appui d'une gamme d'études nationales sur l'impact du vieillissement et les facteurs qui y sont liés. L'ELCV sera lancée en 2008, sous la direction conjointe de trois chercheurs principaux et de plus de 200 chercheurs partout au pays.

Au cours des cinq dernières années, l'Institut du vieillissement a consacré passablement de ressources à l'élaboration de l'ELCV. Cette fascinante initiative a capté l'imagination d'autres instituts et du conseil d'administration des IRSC, qui, voyant le potentiel de la plate-forme de recherche que constitue l'ELCV pour aider à répondre à d'importantes questions, ont contribué financièrement à sa mise sur pied.

Assurer la participation de notre communauté

L'Institut du vieillissement est l'un des rares instituts des IRSC dont le « public » représente une part importante et croissante de la population. La recherche sur la vieillesse et le processus de vieillissement concerne au premier chef les aînés du Canada. Depuis 2004, l'Institut a été l'hôte d'une consultation nationale et de cinq consultations régionales auprès des aînés, des intervenants dans le domaine des programmes et des services pour cette population, des responsables des politiques et des chercheurs sur le vieillissement. Les ateliers régionaux des aînés sur la recherche visaient à aider les personnes âgées à se familiariser avec la recherche sur le vieillissement au Canada, et à les faire participer, en compagnie des

prestataires de services, à la détermination des priorités de recherche. Ces priorités, avec d'autres qui ont été dégagées dans le cadre de consultations plus thématiques, guideront la planification opérationnelle des instituts au cours des cinq prochaines années.

[Retour](#) 

III. L'avenir : les cinq prochaines années

L'importance de la recherche sur l'expérience du vieillissement

- *La plupart des Canadiens âgés se considèrent en bonne santé.*
- *La prévalence de nombreuses maladies chroniques augmente avec l'âge, d'où une fragilité et une qualité de vie réduite.*
- *Nombre des défis sur le plan de la santé associés au vieillissement peuvent être prévenus ou retardés.*
- *La perte d'autonomie devient plus probable avec de multiples affections chroniques.*

La recherche peut nous aider à comprendre les processus du vieillissement et à améliorer la qualité de vie au cours de la vieillesse

Les cinq priorités dégagées par l'Institut en 2001 sont encore très pertinentes.

Au cours des cinq prochaines années, l'Institut du vieillissement continuera à appuyer la recherche sur :

1. le vieillissement en santé
2. les mécanismes biologiques du vieillissement
3. les troubles cognitifs au cours du vieillissement
4. le vieillissement et le maintien de l'autonomie fonctionnelle
5. les services et les politiques de santé pour les personnes âgées.

Parallèlement, l'Institut se concentrera sur les cinq initiatives clés suivantes :

1. Mobilité et vieillissement

L'Institut du vieillissement a fait de la mobilité et du vieillissement un thème stratégique. La mobilité est la clé de l'autonomie et du vieillissement en santé. Nombre d'affections chroniques liées au vieillissement réduisent la mobilité et l'autonomie fonctionnelle des gens. Le défi pour les chercheurs en santé sera de comprendre clairement les facteurs qui limitent la mobilité chez les adultes âgés et de trouver des solutions aux causes humaines et environnementales des problèmes de mobilité. À l'aide de diverses stratégies innovantes, l'Institut fait la promotion active de la recherche sur la mobilité et le vieillissement.

2. Déficience cognitive

La déficience cognitive demeure un des plus importants risques pour la santé chez les Canadiens âgés. Elle continue de réduire la qualité de vie de trop de Canadiens qui vieillissent. L'Institut travaillera avec ses partenaires pour soutenir l'excellence de la recherche et de l'application des connaissances dans ce domaine. Le Partenariat sur les troubles cognitifs liés au vieillissement est maintenant fermement établi. En plus des programmes de subventions actuels, les partenaires sont en train de dresser des plans pour appuyer un programme quinquennal d'application de la recherche sur les démences (PARD), qui sera lancé en 2007 et qui facilitera et accélèrera l'application des connaissances aux communautés des

utilisateurs. L'Institut continuera à appuyer le Partenariat et à le soutenir, et il encouragera la recherche collaborative qui rapportera aux personnes âgées atteintes de démence et à leurs familles.

3. Capacité de recherche

Malgré le succès avec lequel l'Institut du vieillissement est parvenu à attirer des chercheurs dans le domaine, il reste un écart entre le nombre de questions urgentes au sujet du vieillissement et le nombre de personnes possédant les connaissances et les compétences pour fournir les réponses. L'Institut est déterminé à créer des possibilités pour les nouveaux universitaires dans le domaine du vieillissement, à appuyer les chercheurs dans le domaine pendant toute leur carrière, et à encourager les chercheurs dans d'autres disciplines à appliquer leurs compétences en recherche aux questions de vieillissement et de santé.

4. Application des connaissances

Notre investissement dans la recherche doit faire une différence dans la vie des Canadiens âgés. Pour que cela se produise, la recherche doit être conçue de concert avec ceux qui ont besoin des nouvelles connaissances. Ses conclusions doivent être partagées et utilisées pour façonner les services, les programmes, les produits et les politiques. Elles doivent être mises entre les mains de ceux qui peuvent en déterminer la pertinence et, le cas échéant, les utiliser pour favoriser un vieillissement en santé.

Sous la conduite du vice-président à l'Application des connaissances des IRSC et des principaux spécialistes et praticiens dans le domaine au Canada, l'Institut travaillera avec ses chercheurs pour s'assurer qu'ils génèrent des connaissances à la fois utiles et utilisées. Nous faciliterons aussi les interactions entre les chercheurs, les personnes âgées, les prestataires de services et les responsables des politiques pour développer les partenariats qui sont nécessaires pour mobiliser les connaissances.

5. Nouvelles alliances

Au cours de ses cinq premières années, l'Institut s'est appliqué à établir des partenariats entre les chercheurs et les organisations au Canada. Le moment est maintenant venu de forger de nouvelles alliances avec les nations et les régions qui s'attaquent de la même façon à des questions de vieillissement de la population. Les centres de recherche et les laboratoires canadiens pourront ainsi bénéficier du travail international en matière de vieillissement et y contribuer, et comparer les résultats de la recherche et les mettre en application comme il convient au Canada.

Il est temps aussi de mobiliser les secteurs qui n'ont pas l'habitude de participer à la recherche sur le vieillissement, par exemple ceux du génie, du transport et de l'habitation. Grâce à des partenariats avec une plus vaste gamme de chercheurs, de professions, d'entreprises et de responsables de politiques, nous pourrons nous assurer que la recherche sur le vieillissement s'attaque aux questions complexes auxquelles font face les Canadiens âgés.

[Retour](#) 

IV. Cap sur le VIEILLISSEMENT : notre plan stratégique jusqu'en 2012

Plus de canadiens vivent plus longtemps. Le vieillissement est inévitable, comme le grisonnement de notre société. Le défi est d'aider les Canadiens et notre société à bien vieillir. Au cours des cinq prochaines années, l'Institut du vieillissement poursuivra une gamme d'activités conçues pour atteindre les buts et les objectifs suivants, et contribuer aux résultats stratégiques des IRSC.

Voici notre plan jusqu'en 2012.

But no 1. Recherche exceptionnelle

Objectif 1.1 : Appuyer la recherche pertinente, de haute qualité, dans les cinq domaines prioritaires

Au cours des cinq dernières années, l'Institut du vieillissement a créé une assise d'excellence dans la recherche sur le vieillissement. Au cours des cinq prochaines, nous bâtirons sur cette assise. Nous continuerons d'appuyer des initiatives qui portent sur nos cinq priorités : vieillissement en santé, mécanismes biologiques du vieillissement, troubles cognitifs au cours du vieillissement, vieillissement et maintien de l'autonomie fonctionnelle, et services et politiques de santé pour les personnes âgées. Nous devons en apprendre davantage au sujet des facteurs qui influent sur le vieillissement, et nous servir de ces connaissances pour améliorer la santé.

L'Institut du vieillissement continuera à déterminer et à appuyer la recherche exceptionnelle sur le vieillissement. Nous nous assurerons que les besoins et les priorités en matière de santé des Canadiens âgés dictent toutes nos activités de recherche.

Activités :

- Travailler avec les intervenants pour déterminer les questions, les sujets et les thèmes émergents dans chacun des cinq domaines prioritaires.
- Promouvoir la recherche pertinente dans chaque domaine prioritaire.
- Appuyer les idées de recherche nouvelles provenant de chercheurs qui contribueront aux connaissances en matière de santé et de vieillissement.
- Renforcer les comités d'examen par les pairs axés sur le vieillissement, en s'assurant qu'ils possèdent les compétences pour choisir la recherche originale et pertinente qui répond à des critères d'excellence.

Objectif 1.2 : Créer une culture de recherche interdisciplinaire sur le vieillissement

Le vieillissement est un processus multidimensionnel et il doit être étudié de différentes perspectives. Une recherche collaborative interdisciplinaire permettra de jeter un nouvel éclairage sur les questions de santé et de vieillissement.

Activités :

- Créer des possibilités pour les chercheurs, les stagiaires, les partenaires et les intervenants d'interagir, de partager des connaissances, d'acquérir une compréhension mutuelle et de collaborer à la recherche dans les domaines prioritaires.
- Travailler étroitement avec les partenaires, les autres instituts des IRSC et les autres commanditaires de la recherche pour déterminer comment leur travail rejoint la recherche sur le vieillissement, et explorer les possibilités d'appuyer ensemble la recherche interdisciplinaire pertinente.

Objectif 1.3 : Assurer un leadership national en éthique de la recherche sur le vieillissement

Les chercheurs qui travaillent dans le domaine du vieillissement font face à nombre de défis d'ordre éthique, comme la capacité de certaines personnes âgées de donner un consentement éclairé et la

responsabilité du chercheur de divulguer les informations relatives à des conditions qui mettent la vie en danger ou à des mauvais traitements recueillies au cours d'une étude. Leurs travaux doivent être guidés par les principes éthiques applicables à la recherche avec des sujets humains. L'Institut du vieillissement joue déjà un rôle directeur au sein des IRSC en matière d'éthique, et, en collaboration avec la Direction de l'éthique des IRSC, il fera la promotion de l'éthique dans la recherche et de la recherche en éthique.

Activités :

- Jouer un rôle directeur en sensibilisant davantage les chercheurs et les autres intervenants aux aspects éthiques de la recherche sur le vieillissement.
 - Financer des programmes de recherche qui permettent la connaissance plus étendue et la prise en charge des questions éthiques dans la recherche sur le vieillissement.
-

But no 2. Des chercheurs exceptionnels dans des milieux innovants**Objectif 2.1 : Développer une communauté innovante et vibrante de chercheurs en matière de vieillissement**

Une recherche de haute qualité, pertinente, est le fruit de chercheurs individuels ou des équipes de chercheurs exceptionnels qui travaillent dans des milieux innovants. L'Institut du vieillissement est déterminé à attirer de nouveaux chercheurs dans le domaine et à garder les chercheurs hautement qualifiés, parvenus à mi-chemin ou plus avancés dans leur carrière, dont le champ de recherche est le vieillissement. Nous aiderons les chercheurs à acquérir les compétences nécessaires pour être compétitifs et réussir dans le nouveau contexte de la recherche en santé.

Activités :

- Intéresser de nouveaux universitaires à la recherche sur le vieillissement, enrichir leur formation et appuyer leur travail dans ce domaine.
 - Appuyer, encourager et motiver les chercheurs qui travaillent activement dans le domaine du vieillissement.
 - Recruter activement des chercheurs travaillant dans des domaines connexes qui peuvent ne pas s'identifier à la recherche sur le vieillissement.
 - Créer des possibilités pour les chercheurs actifs ainsi que pour les chercheurs en formation afin qu'ils acquièrent une capacité ou accroissent leur capacité de travailler au sein d'une équipe interdisciplinaire, de faire participer les intervenants à l'élaboration et à la réalisation des études, et de mettre les connaissances en pratique.
 - Créer des possibilités pour les chercheurs possédant divers intérêts de collaborer à la recherche dans les domaines prioritaires.
 - Travailler avec les chercheurs pour améliorer les chances de succès des propositions de recherche sur le vieillissement.
-

But no 3. Mettre en application les résultats de la recherche**Objectif 3.1 : Façonner des produits, des pratiques, des programmes et des politiques**

Le but de notre investissement dans la recherche est d'améliorer la santé et le bien-être des Canadiens

âgés. Pour ce faire, les nouvelles connaissances doivent non seulement être communiquées de façon pertinente à divers destinataires - autres chercheurs, décideurs, cliniciens ou grand public - mais elles doivent aussi être mises en application dans des produits, des pratiques, des programmes et des politiques efficaces. Il est donc nécessaire que les personnes qui utiliseront les connaissances participent aux différents divers stades du processus de recherche.

Activités :

- Reconnaître et faire connaître les applications réussies des connaissances provenant de la recherche sur le vieillissement.
- S'il y a lieu, intégrer l'application utile des connaissances dans les activités commanditées par l'Institut.
- Développer la capacité d'application des connaissances et les compétences en la matière dans les domaines de recherche hautement prioritaires, et principalement parmi les équipes de recherche et de formation subventionnées par l'Institut du vieillissement.
- Créer des occasions pour les chercheurs de différents secteurs de la communauté scientifique d'échanger des connaissances dans le domaine de la recherche sur le vieillissement.
- Établir des partenariats avec d'autres instituts et organismes de recherche afin d'influencer la politique et la pratique.

But no 4. Partenariats efficaces et participation du public

Les partenariats déboucheront sur une recherche plus exhaustive, plus de compétences dirigées vers le vieillissement, une collaboration accrue et une meilleure utilisation des ressources. Ils aideront aussi l'Institut à mettre en application les résultats de la recherche.

Objectif 4.1 : Faire participer le public, en particulier les Canadiens âgés, à la recherche sur le vieillissement

Les Canadiens âgés devraient jouer un rôle clé pour aider à déterminer les priorités de recherche qui amélioreront leur vie. Les prestataires de services aux adultes âgés et les chercheurs devraient aussi jouer un rôle central en déterminant le besoin de nouvelles connaissances. L'Institut du vieillissement continuera à consulter son public et les autres intervenants au sujet des priorités de recherche émergentes.

Activités :

- Continuer à tenir des consultations et à faire participer les Canadiens à des activités visant à établir les priorités.
- Trouver d'autres mécanismes pour faire participer le public à un dialogue continu et aux activités de recherche.
- Promouvoir le besoin de recherche sur le vieillissement et les avantages de cette recherche.

Objectif 4.2 : Établir des partenariats avec d'autres commanditaires de la recherche

En travaillant avec d'autres commanditaires de la recherche, nous pouvons tirer un meilleur parti des investissements en recherche, être plus stratégiques dans notre financement de la recherche, éviter le double emploi, et favoriser une culture de recherche collaborative et interdisciplinaire. Ces avantages accéléreront la création de savoirs essentiels pour la santé des Canadiens âgés.

Activités :

- Nouer et entretenir des liens avec d'autres commanditaires de la recherche.
- Accroître les ressources et financer conjointement la recherche sur le vieillissement.

Objectif 4.3 : Favoriser les partenariats stratégiques entre les intervenants

Les intervenants traditionnels, comme les chercheurs, les praticiens, les clients vieillissants et âgés des services de santé, les concepteurs de programmes, les responsables des politiques et les organisations provinciales, peuvent être de puissants partenaires pour faire avancer la recherche sur le vieillissement, particulièrement en réponse aux besoins émergents. Les partenaires non traditionnels, comme les urbanistes, l'industrie de l'assurance, les services financiers, les promoteurs immobiliers, et les ministères de l'Habitation et des Transports, joueront aussi un rôle important en guidant la recherche pertinente qui contribue en fin de compte au vieillissement en santé.

Activités :

- Travailler avec des partenaires traditionnels et non traditionnels pour utiliser les résultats de la recherche afin de créer des programmes et des initiatives stratégiques.
- Trouver et créer des possibilités pour les partenaires de partager leurs connaissances et de comprendre leurs perspectives et approches différentes des questions de santé liées au vieillissement.

Objectif 4.4 : Rechercher des partenariats internationaux qui ajoutent aux connaissances et créer des possibilités pour les chercheurs canadiens

D'autres nations s'attaquent aux défis posés par le vieillissement de leur population en appuyant la recherche stratégique dans le domaine. L'Institut du vieillissement a la possibilité de nouer des relations internationales de collaboration qui peuvent permettre d'améliorer la création de connaissances et leur application. Il a également la possibilité de faire en sorte que d'autres pays puissent bénéficier de notre recherche et de nos chercheurs exceptionnels, et que les chercheurs canadiens contribuent aux importantes initiatives internationales de recherche dans le domaine du vieillissement.

Activités :

- Favoriser les collaborations et les échanges scientifiques entre les chercheurs canadiens et étrangers dans le domaine de vieillissement pour s'attaquer aux cinq questions prioritaires.
- Déterminer les possibilités de mettre en valeur l'Institut du vieillissement et la recherche en santé canadienne en matière de vieillissement sur la scène internationale.

But no 5. Excellence organisationnelle

En tant que chef de file de la recherche sur le vieillissement au Canada, nous devons nous assurer de la qualité de notre planification et de nos opérations. Notre personnel doit être compétent, et nos systèmes doivent être efficaces.

Objectif 5.1 : Se faire le champion de la recherche sur le vieillissement au Canada

Notre engagement ultime est envers les Canadiens vieillissants et âgés, pour aider à déterminer leurs besoins et à mettre sur pied des initiatives de recherche adaptées. Notre responsabilité à l'égard des gens qui fournissent les services, créent les produits, et élaborent les politiques pour améliorer la santé et la qualité de vie des adultes âgés est ce qui sous-tend cet engagement. L'Institut du vieillissement joue un rôle vital comme conduit entre la communauté de recherche et ceux qui ont besoin de savoir.

Activités :

- Travailler avec les chercheurs, les prestataires de services, les responsables des politiques et les personnes âgées pour trouver des façons efficaces et efficientes de faire progresser la recherche sur le vieillissement au Canada.
- Faire de l'Institut une source d'information clé sur la recherche en matière de vieillissement.
- Utiliser les ressources de manière stratégique, là où les besoins sont les plus grands en premier.
- Renforcer la communauté nationale des intervenants dans le domaine de la recherche sur le vieillissement
- Créer et favoriser une culture d'innovation et de prise de risques qui fera avancer le domaine.

Objectif 5.2 : Établir une organisation hautement efficace et adaptée

Comme organisation, nous devons être en mesure de réagir aux nouvelles connaissances et à l'évolution des besoins. Nous devons avoir la capacité de surveiller les tendances et d'évaluer l'impact de nos efforts sur la santé et le bien-être des Canadiens âgés.

Activités :

- Maintenir un conseil consultatif d'institut expert et efficace.
- Recruter, garder et appuyer d'excellents employés.
- Entretenir des relations productives avec les IRSC et d'autres organisations clés.
- Rendre compte de la mise en oeuvre réussie du plan stratégique.
- Évaluer l'efficacité de nos programmes et initiatives et apporter des correctifs au besoin.

imprimé de : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/34013.html>